

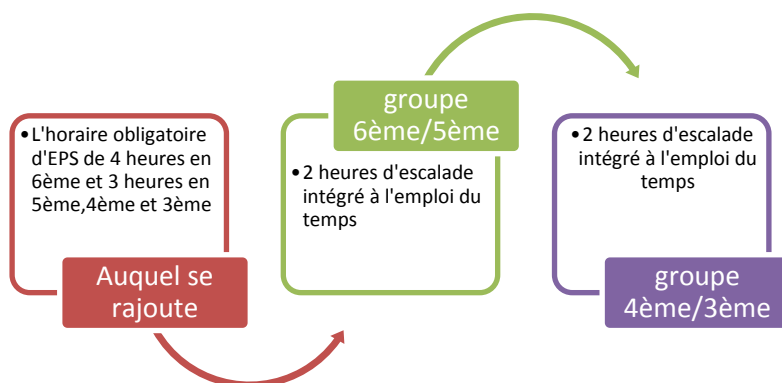


Ouverte aux filles comme aux garçons, la section sportive escalade donne la possibilité aux élèves motivés de pratiquer et de se perfectionner dans une activité de prédilection tout en leur permettant de mener à bien leurs études. Elle leur fait vivre une expérience sportive riche d'apprentissages sociaux leur permettant de devenir des citoyens sportifs.

La section sportive

- Un entraînement spécifique, hiérarchisé, permettant aux élèves de progresser, de se perfectionner pour être autonome et performant lors des compétitions UNSS.
- Un suivi scolaire en relation avec le responsable de la section et le professeur principal de la classe donnant lieu à des actions spécifiques en cas de besoin.
- Une formation des élèves à l'arbitrage et au jugement dans l'activité comme jeune officiel.
- Un développement d'une attitude citoyenne et de santé grâce à la construction de compétences liés à la sécurité et d'habitus de pratique sportive.
- Une découverte des différentes formes de pratiques de l'activité grâce à des sorties et des entraînements en forêt de Fontainebleau et dans d'autres salles à proximité.

L'horaire hebdomadaire



Les Engagements de l'élève

Adhérer à l'association sportive du collège, participer aux sorties qu'elle organise et aux compétitions UNSS*

S'impliquer activement pour réussir à mener de front études et activités sportives

Suivre la formation jeune officiel de la section escalade

Donner une image positive au sein du collège mais aussi lors des sorties, déplacements et rencontres sportives

Facultatif : s'inscrire dans un club d'escalade (Etampes Etrechy Escalade:E3)

Pour toutes questions contactez M.BESTEL : thierry.bestel@ac-versailles.fr
(professeur d'EPS au collège et coordonateur de la section sportive)

*L'association sportive du collège est affiliée à l'UNSS (union nationale du sport scolaire)

PROCEDURE D'ADMISSION

1

Récupérer un dossier de candidature soit :

Sur le site du collège : <http://www.clg-robert-mereville.ac-versailles.fr/>

Auprès de ton professeur

2

**Retourner par courrier ou déposé au collège
le 23 mai 2023 au plus tard le dossier avec
toutes les pièces à l'attention du :**

Collège Hubert Robert
Monsieur BESTEL
Route de Chartres
91660 Méréville

3

**Se présenter au test sportif
de sélection le 31 mai au
mur d'escalade du collège.**

Horaire :
de 13h30 à 15h00
Angerville-Chaloux Moulineux-Pussay-Monnerville
de 15h00 à 16h30
Méréville-Saclas-toutes les autres écoles

**Pour des raisons d'équités les
parents ne seront pas autorisés à
assister aux tests.**

4

A l'issus du test sportif une commission au collège statuera sur la candidature et vous transmettra sa décision.